

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Et les travailleurs dans tout ça ?

Libres propos de Raoul HEDEBOUW

Dossier n° 2016 - 015

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2016
seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :**

n° 101 – *Islams, islamismes et franc-maçonneries*

n° 102 – *Laïcité : une mouvance plurielle*

n° 103 – *De l'indignation à l'action*

n° 104 – *Francs-Parlers n° 8*

Le droit de grève, la défense de tous

Libres propos de Raoul HEDEBOUW
Député fédéral PTB

La question d'utilisation du droit de grève est un débat assez ancien. En ce moment, on utilise beaucoup le mot « moderniser ». Et donc on veut moderniser le droit de grève.

Souvent, lorsque l'on entend des politiques dire qu'ils veulent « moderniser » quelque chose, ils veulent en fait le faire régresser. On veut moderniser les fins de carrière, cela veut dire : « faire travailler les gens jusque soixante-sept ans », c'est donc retourner en arrière sur les acquis. Moderniser la formation des salaires, c'est faire un saut d'index, c'est-à-dire reculer à l'époque où il y avait une indexation automatique.

Donc « moderniser le droit de grève », c'est en fait retourner au débat qui existait déjà il y a cent ans sur l'utilisation du droit de grève. C'est dire à quel point ce débat n'est pas nouveau.

Le droit de grève : il y a différentes conceptions de ce que l'on peut faire : au Japon, il y a le droit de grève... Il s'agit de porter un bandeau noir autour du bras, et c'est leur façon d'exprimer qu'ils ne sont pas d'accord avec leurs patrons. C'est une façon d'exprimer un mécontentement, mais est-ce réellement efficace ?

Il faudrait avoir un débat pour savoir ce qui est efficace, afin de pouvoir concilier des intérêts différents au sein d'une entreprise. Parce que c'est de cela qu'il retourne.

Il y a une démocratie sociale en Belgique qui est celle des travailleurs – produisant la richesse – face à des patrons. Les deux parties doivent discuter d'intérêts qui ne sont pas forcément les mêmes. En l'occurrence, et c'est assez logique, vous avez un patron qui paye un salaire mensuel et qui aimerait qu'en retour le travailleur en fasse un maximum et, de l'autre côté, vous avez l'employé qui souhaiterait être payé un peu plus et si possible qu'on lui diminue les cadences de travail afin ne pas être usé à quarante-cinq ans. Ce sont des débats qui existent tous les jours, dans des milliers de discussions dans les entreprises.

C'est une question très importante d'un point de vue macro-économique parce qu'elle détermine, quelque part, la valeur de la force de travail. En gros, le travailleur a une force de travail et l'employeur veut la lui acheter le moins cher possible. Et le travailleur, lui, souhaite la vendre la plus chère possible, avoir le meilleur salaire possible.

Se pose la question de comment résoudre ce problème. On pourrait se dire que cela se résout par la discussion, mais le souci c'est que l'on n'est pas égaux dans l'entreprise. Si on va trouver son employeur et qu'on lui dit : « Patron, je trouve que je mérite dix pour cent d'augmentation », l'employeur va nous regarder et va nous dire : « Écoute, tes arguments m'intéressent, mais, personnellement, je ne suis pas d'accord. » Le travailleur reprend : « Ah bon, patron, que fait-on alors ? » Et le patron répond : « Vu que je suis le patron, c'est moi qui décide. »

C'est là que se situe le débat : comment résoudre, dans les entreprises, cette question de savoir comment obtenir des acquis sociaux, comment régir la question du choix de qui a des acquis ?

De là, historiquement, est né le droit collectif de faire grève, c'est-à-dire le droit d'exprimer par rapport à son patron un rapport de force, de dire : « On a le droit d'exprimer notre rapport de force en arrêtant de travailler. » C'est la genèse du droit de grève : c'est comme cela qu'est né le droit de grève. Auparavant, le travailleur négociait individuellement son salaire avec son patron et les discriminations étaient courantes. C'est pourquoi les travailleurs se sont rassemblés à travers les organisations syndicales afin de négocier collectivement.

Ce droit de l'action collective, c'est celui-là qui est remis en cause. Il faudrait être concret sur les enjeux du *Gentlemen's agreement*¹ comme on l'appelle aujourd'hui. Qu'est-ce qui est sur la table des négociations ?

- la personnalisation juridique des organisations syndicales
- le droit de faire grève dans des zonings
- le droit d'utiliser des forces intérimaires quand il y a une grève dans une entreprise.

¹ Un *gentlemen's agreement* (de l'anglais, littéralement, « accord entre gentilshommes ») est un accord informel entre deux ou plusieurs parties. Il peut être écrit, oral, ou implicite en faisant part d'un accord non verbal, via une convention ou par avantage réciproque. L'essence d'un *gentlemen's agreement* réside dans le fait qu'il repose sur l'honneur des parties en regard de sa réalisation, plutôt que dans le fait qu'il soit imposable. Il est, par conséquent, différent d'un contrat, qui lui peut être imposé si nécessaire.

Ce sont les trois demandes du monde patronal.

La personnalité juridique

C'est une question qui me touche, parce que ma maman était déléguée syndicale dans une entreprise qui, à l'époque, s'appelait *Sherwood Medical* et était située à Verviers. Elle a été licenciée par le patron sans aucune raison, uniquement parce qu'elle était déléguée syndicale. Cela a été transmis au Tribunal du travail qui a donné raison à ma mère. Le juge a estimé que c'était un licenciement abusif et qu'il n'y avait aucune raison de la licencier. Que s'est-il passé ? Le patron lui a payé deux ans de préavis.

En Belgique, lorsque vous êtes licencié abusivement, il n'y a aucune obligation du patron de vous réembaucher. C'est une réalité. On voit, dès le départ de la négociation, l'inégalité qui existe dans le conflit collectif entre, d'une part, un patron qui peut licencier un travailleur et, d'autre part, un travailleur qui n'a d'autre arme que de vendre sa force de travail en faisant grève. C'est d'une grande violence ! Le fait que ma mère ait été licenciée, qu'on lui enlevait son salaire pour les douze ans qui la séparaient de sa fin de carrière, est un acte d'une violence assez forte dans notre société.

Cette violence est reproduite des dizaines de milliers de fois à travers des gens qui sont licenciés pour des raisons soit syndicales, soit économiques. Il faut arrêter de parler de violence uniquement d'un seul côté : l'exclusion sociale est un acte de violence.

Lorsqu'une entreprise comme *ArcelorMittal*, qui a réalisé 1,4 milliard d'euros de bénéfice en 2012, a licencié plus ou moins cinq mille travailleurs dans l'ensemble du bassin liégeois, il y a une violence qui s'est exprimée d'une manière très forte à travers cinq mille familles qui ont perdu toute forme de rentrée financière. Il est important de recadrer un peu les choses sur ce point de vue.

Quand on pose la question des personnalités juridiques, il faut être très clair sur ce qu'il en est.

Il est question de savoir si une personne, par exemple un délégué syndical, est responsable de tout ce qui va se passer dans une action collective parce qu'il est représentant de l'organisation. C'est là que se situe l'enjeu de la responsabilité juridique. Si on accepte cela, plus personne, en Belgique, n'osera encore organiser des manifestations, parce que cela voudra dire que vous êtes responsable de tout ce qu'il s'y passe. La personnalisation juridique est une entrave à l'organisation collective.

Que se passe-t-il aujourd'hui avec l'émiettement du tissu économique ?

Dans les entreprises de moins de cinquante travailleurs, il n'y a pas de délégation syndicale. La délégation syndicale permet de protéger les travailleurs qui sont représentés ; le représentant est la personne qui a été élue par les travailleurs pour discuter avec le patron. Pour éviter que le patron ne puisse le licencier immédiatement, on lui donne une protection. Il y a énormément d'entreprises en Belgique où ce droit démocratique, d'élire ses représentants au CPPT (comité de prévention et la protection au travail) ou au niveau du conseil d'entreprise, n'existe pas. Le PTB a d'ailleurs déposé une proposition de loi pour permettre, justement, le droit de vote dans les entreprises de moins de cinquante travailleurs. Beaucoup de PME (petites et moyennes entreprises) sont créées, et dans ces entreprises, beaucoup de travailleurs voudraient pouvoir participer à la grève sans risque, mais ne le peuvent en raison de l'absence de délégation syndicale. Alors comment peuvent-ils faire ?

Il y a un déséquilibre qui ne permet pas aux travailleurs des petites et moyennes entreprises d'exprimer, de manière démocratique, leur envie de faire grève. C'est là qu'entre en jeu les actions interprofessionnelles. Les entreprises où les rapports de force sont les plus grands permettent de protéger les travailleurs quant à leur droit de faire grève et de ne pas avoir peur de faire grève dans une PME. C'est d'ailleurs pour cela que le patronat insiste autant pour casser les piquets de *zoning*, parce que l'on veut laisser uniquement des négociations au sein des grandes entreprises. Mais que deviendraient alors tous ces travailleurs dans les PME ? Ils n'oseront plus faire grève, parce qu'ils n'ont pas le rapport de force dans leur propre entreprise.

Les intérimaires

Le patronat demande de mettre en place des intérimaires qui vont remplacer les travailleurs pendant les grèves. C'est quand même fort !

Souvenons-nous de *Germinal*². Que peut-on y constater lorsqu'une grève est menée par les mineurs français ? On fait venir les mineurs belges

² *Germinal* d'Émile ZOLA, publié en 1885. *Germinal* fait partie de la série Rougon-Macquart. Il est la treizième œuvre de cette série de vingt. Roman de la lutte des classes et de la révolte sociale, *Germinal* est un vibrant plaidoyer en faveur des déshérités et des exploités. Portée par un puissant souffle lyrique, cette œuvre épique et poignante exprime

pour les remplacer et casser la grève. Il est abhorrant de vouloir remplacer les travailleurs pendant les grèves par des intérimaires.

Comment peut-on rétablir un rapport de force ? Ce n'est pas un hasard si, aujourd'hui, le gouvernement, Richard Miller et Charles Michel notamment, dit qu'il faut un débat sur la responsabilité juridique des organismes syndicaux. Ce n'est pas un hasard si les attaques surviennent maintenant, parce que c'est maintenant que le patronat et les organisations gouvernementales sont le plus à l'attaque.

Le saut d'index. Personne, en Belgique, n'a voté pour un saut d'index. Aucun parti qui est au gouvernement à l'heure actuelle n'avait dans son programme le fait qu'il allait appliquer un saut d'index. Tout comme aucun parti n'avait dans son programme qu'il allait faire travailler les gens jusque soixante-sept ans. Que du contraire ! Pendant la campagne électorale, on a demandé à Charles Michel si le MR allait faire un saut d'index : il a répondu qu'il n'en était pas question. On a menti aux électeurs. Alors que reste-t-il au monde du travail pour pouvoir exprimer un désaccord avec ce saut d'index ?

C'est là que la démocratie sociale entre en jeu. Parce que la démocratie sociale permet aux gens, même s'ils ont voté il y a un an pour des partis, d'exprimer par leur acte militant, leur acte citoyen, un désaccord avec le gouvernement. Et ce désaccord s'opère à travers des manifestations, ce désaccord se marque par des pétitions, ce désaccord s'organise avec des associations, qu'elles soient étudiantes, qu'elles soient ouvrières, etc. Et cette résistance s'organise, aussi, à travers des grèves. Et si ces grèves n'ennuyaient pas plus que ça le gouvernement, il ne demanderait pas de les limiter. C'est bien la preuve que si ce gouvernement veut limiter le droit de grève, c'est parce qu'il est ennuyé par l'arrêt de la production.

Quand on dit que la grève est un échec, ce n'est pas la lecture j'ai de l'histoire sociale de notre pays. Ma lecture de l'histoire sociale, et on est beaucoup dans le pays à avoir cette lecture, c'est que les grèves ont permis du progrès.

En 1960, lorsque l'on faisait grève dans les musées, c'était sexy de faire grève. Mais en 2016 quand on fait grève, ça ne plaît pas. À l'époque, en 1960, les mêmes débats existaient. Si vous consultez les annales parlementaires, vous vous rendrez compte à quel point c'était scandaleux

le rêve de Zola d'un seul peuple fraternel faisant du monde une cité unique de paix, de vérité et de justice.

de faire grève, l'économie allait être ruinée, il fallait le droit au travail,... C'était exactement les mêmes débats qu'aujourd'hui.

Pourtant, ce sont ces grèves qui nous ont permis d'avoir nos acquis sociaux comme les congés payés, comme la réduction du temps de travail à une journée de huit heures.

N'oublions pas que lorsque, en 1900, les organisations syndicales sont venues avec l'idée de travailler huit heures par jour, le patronat s'y est farouchement opposé, prétendant perdre toute sa compétitivité.

C'était John Cockerill³ qui se plaignait en insinuant qu'il ne parviendrait plus à vendre son acier. Il arguait, également, que faire travailler des enfants dans les usines était vraiment efficace, parce qu'ils savaient passer en dessous des machines. C'était cela le débat de l'époque.

Heureusement que les organisations syndicales se sont battues pour obtenir un droit de grève afin de maintenir la pression pour avoir des acquis sociaux.

L'égalité du dialogue

Les partis de droite et les syndicats patronaux reviennent beaucoup sur l'égalité de dialogue : il vaut mieux discuter et ne pas faire grève. D'un point de vue démocratique, il semble très important de constater que, dans les urnes, on a chacun le droit à une voix, mais qu'en matière sociale, il n'y a pas de démocratie.

Une société intérimaire, *Accent Jobs*, avait offert à ses employés un GSM et un éventuel congé⁴ pour convaincre les gens de ne pas organiser une délégation syndicale dans l'entreprise. Cet exemple n'est pas anecdotique parce qu'il montre à quel point il n'y a pas d'égalité démocratique dans une société économique, c'est-à-dire que le patron a comme argument supplémentaire un pouvoir économique qui est celui de payer le salaire, qui est celui de garder la personne ou non au travail et c'est le même

³ John COCKERILL est un industriel belgo-britannique, émigré en 1797 vers le territoire de l'actuelle Belgique avec son père William Cockerill. Ce dernier joua un rôle déterminant dans la mécanisation de l'industrie lainière textile européenne, qui était en retard par rapport à la même industrie en Angleterre. John Cockerill fonda la société Cockerill, à l'origine d'un groupe sidérurgique européen, Cockerill-Sambre, qui fait désormais partie du groupe ArcelorMittal.

⁴ « Accent Jobs offre un smartphone et un jour de congé à ses employés... ne participant pas aux élections sociales », *Sudinfo*, 16 février 2016.

qui donne des cadeaux économiques pour convaincre les personnes. C'est démocratiquement tout à fait faux, parce que le travailleur ne peut pas faire l'inverse, il ne peut pas faire un cadeau à son patron pour obtenir de meilleures conditions de travail. Il y a une inégalité démocratique dans l'entreprise et c'est justement là qu'intervient le droit de grève et le droit à l'organisation collective qui rétablit, l'espace d'un instant, cette égalité.

Aujourd'hui, en Belgique, il y a une tranche de la population, d'un à deux pour cent, de multimillionnaires. Cette tranche a un puissant pouvoir économique de décision. Si on demande s'il faut moderniser le droit social, la réponse est oui. Mais une vraie modernisation serait de donner aux travailleurs et à leurs organisations représentatives le droit de co-décider ce que l'on produit et comment on le produit. On est dans une société économique qui s'appelle « le capitalisme » et où il n'y a que les détenteurs d'un moyen de production qui décident comment on produit. C'est injuste. Pourquoi n'y a-t-il qu'un ou deux pour cent de la population qui décide de cela ?

Le débat démocratique

En 1980, sur le site de Jupille, la société *Inbev* produisait plus ou moins 1,3 millions d'hectolitres à l'année pour environ huit cents travailleurs. Aujourd'hui, sur le site de Jupille, on produit 2,2 millions d'hectolitres pour environ quatre cent cinquante travailleurs... On a augmenté la productivité d'un facteur quatre.

Dans toute société démocratique, il y aurait un débat entre travailleurs pour savoir ce que l'on ferait de cette augmentation de productivité. Ce serait un débat difficile au niveau démocratique, car on aurait peut-être tous les gars du fond de l'usine qui proposeraient de boire quatre fois plus de bière. C'est vrai qu'au niveau santé publique, ce ne serait peut-être pas l'idéal. Une autre partie de l'usine proposerait peut-être de prendre quatre fois plus de congé. Un autre groupe proposerait peut-être de travailler quatre fois moins et un autre proposerait peut-être de combiner les deux. Cela pourrait donner un débat démocratique et compliqué.

Mais aujourd'hui, en Belgique, lorsqu'une société augmente sa production d'un facteur quatre, elle décide elle-même d'exclure la moitié de son entreprise par des licenciements et des réductions de personnel et d'augmenter ses bénéfices. C'est ce qu'il se passe actuellement chez *Inbev*, avec des bénéfices qui explosent. La famille la plus riche de Belgique qui est actionnaire principale d'*Inbev* a entre seize et dix-huit milliards de patrimoine. Là, les travailleurs de ces différentes sociétés ont ce droit d'aller

chercher un rapport de force supplémentaire pour obtenir une partie de ces richesses, de ces productions.

Lorsque la FEB dit qu'il faut avoir le droit de circuler, elle dit qu'on n'a pas le droit de bloquer un ensemble de *zonings*. Comment garantit-elle le droit démocratique des travailleurs de PME qui n'ont pas le droit de participer aux mouvements de grève, alors qu'il y a une pression économique dans l'entreprise ? Obtenir une réponse de la FEB sur ce cas, où les travailleurs n'ont pas de représentation – il y en a de plus en plus dans notre économie – et ne peuvent pas exprimer ce droit essentiel à leur résistance sociale, aurait été fort apprécié.

Promesses électorales

La question des salaires et la question des pensions étaient des enjeux cruciaux de la campagne électorale de 2014. Des questions ont été posées textuellement aux représentants du MR : « Voulez-vous faire un saut d'index ? ». Pendant la campagne, le MR a répondu « Non ». La question suivante a également été posée : « Voulez-vous d'une pension à soixante-sept ans ? » Le MR a répondu « Non ». Le MR ne va quand même pas continuer à cacher le fait qu'ils ont menti aux électeurs. Voilà pourquoi une démocratie active entre maintenant en action en disant : « D'accord, on a voté pour ces partis, mais ils ne respectent pas ce pourquoi nous avons voté ».

Je crois en une démocratie participative, dans le fait que la population a le droit d'exprimer son désaccord avec les actes posés pour lesquels elle n'a pas été consultée ou pour lesquels elle n'a pas voté, elle a le droit de se mobiliser.

C'est comme cela que l'on a été chercher une démocratisation de l'enseignement, c'est comme cela que l'université n'a pas été réservée uniquement à ceux qui pouvaient payer de plus en plus cher, parce que le peuple a bougé dans les années 1960 et 1970. C'est ce mouvement qui doit faire bouger aujourd'hui, parce que si l'on continue à se laisser faire, on aura de plus en plus une société polarisée avec les plus riches d'un côté et les plus pauvres de l'autre côté. Et on sait où mène une telle situation.

Changeons le rythme de l'histoire pour pouvoir aller chercher de nouveau acquis.

Nos Toiles *À* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- Innovation : science, services et alibis*, M. JUDKIEWICZ, 2014.
L'antisémitisme, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
L'esclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, Dr. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOUX, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Réflexions dérangeantes – 2015*, P. J. MAINIL, 2015.
Saül de Tarse, W. DE WINNE, 2015.
Des idoles en héritages, W. DE WINNE, 2015.
La Genèse – Ancien Testament, P. J. MAINIL, 2015.
Au temps où les prêtres régnaient sur les consciences, P. DEFOSSE, 2015.
Petit essai sur l'existence de Dieu, J. CAMBIER, 2014.
Démarche scientifique ou dogmatique : un choix de société, G. SAND, 2014.
Les deux jugements, W. DE WINNE, 2014.
Une histoire cosmique, W. DE WINNE, 2014.
Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.

- Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Islam politique ou démocratie musulmane : subir ou choisir ?*, C. CHEREF-KHAN, 2014.
La pensée non dualiste, D. CASTERMAN, 2014.
La déportation des Juifs d'Europe 1942 - 1945, G. BRANDSTATTER, 2014.
Tous voiles dehors ?, C. PONCIN, 2013.
De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?, C. CHEREF-KHAN, 2013.
Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
J'exécute les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge », Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- Pratique pédagogique et apprentissage scolaires : une étude de cas sur la pédagogie Steiner*, T. GENNEN, 2015.
Dynamiser la philosophie par la sagesse, M. VOISIN, 2015.
Haro sur l'élitisme social, vive l'élitisme intellectuel !, É. PEETERS, 2014.
Une approche de l'œuvre d'art, N. DECOSTRE, 2014.
Orwell et nous, M. VOISIN, 2014.
Responsabilité citoyenne. Programme de Matthew Lipman de « Philosophie pour enfants », N. DECOSTRE, 2014.
Eduquer à l'éthique, N. DECOSTRE, 2014.

- L'enseignement, métier à usure*, J. L. HORENSTEIN, 2014.
Vous avez dit humain ?, C. SUSANNE, 2014.
Vers un cours d'éducation aux valeurs pour tous ?, C. SÄGESSER, 2014.
Voyage subjectif dans la perception de la couleur en Occident : de l'Antiquité à nos jours, T. ISRAËL, 2014.
Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants, F. MARTIN, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.
À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À coeur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- La Bibliothèque de Propagande (1903-1914) : une action maçonnique anticléricale vers le monde profane*, C. Mathys, 2014.
La Bible d'un laïque, J. CAMBIER, 2014.
Le retour de la spiritualité : nouveau masque des religions ?, P. DARTEVELLE, 2014.
Le baptême, à quoi ça sert ?, W. DE WINNE, 2014.
Des cultures et des hommes, M. VOISIN, 2014.
Et le baptême dans tout ça ?, W. DE WINNE, 2014.
Le 150^e anniversaire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, R. PERCEVAL, 2014.
Quelle est la place d'une association constitutive au sein du Centre d'Action laïque ?, C. CHEREF-KHAN, C. WACHTELAER et J. LEMAIRE, 2014.
Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman, M. CHRISTODOULOU, 2014.
Athéisme – Agnosticisme – Matérialisme, N. RIXHON, 2014.
Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?, N. RIXHON, 2013.
Réflexions dérangementes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.

- Politique et religione en France et en Belgique à l'heure de l'Europe*, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« *Serpents, Race de Vipères* », ou *la succession usurpée de Jésus de Nazareth*, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.
La question des conceptions de vie, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSCHERE, 2008.
Six années d'euthanasie légale : bilan, M. ENGLERT, 2008.
Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ? M. MAYER, 2008.
La franc-maçonnerie est-elle une secte ? C. Bryon-PORTET, 2008.
La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques,
A. DUMOULIN, 2008.
Lettre ouverte sur la tolérance, G. HOTTOIS, 2008.
Tibergien, précurseur d'un idéal oublié, V. DORTU, 2008.
Islamophobie et culpabilité, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
Un catholique face à l'euthanasie, J.-J. JAEKEN, 2008.
Euthanasie : le débat parlementaire, Ph. MONFILS, 2008.
« *Tyrannie de la majorité* » selon Tocqueville et « *Droits des minorités* », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Divin et humain : religion et reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. CORNIL, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.

- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
La laïcisation de l'art, Ch. LOIR, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Vrais et faux remèdes pour sauver l'Église : le cas de Hans Küng*, P. DARTEVELLE, 2014.
Ah ! Si on avait écouté Arius !, W. DE WINNE, 2014.
Réhabilitation du « phallocrate », M. BOLLE DE BAL, 2014.
Perhumanisme et/ou transhumanisme ?, J. SEMAL, 2014.
À propos de l'antisémitisme et du conflit israélo-palestinien, W. DE WINNE, 2014.
1915 - 2015 : le temps du « droit à l'autodétermination » des Kurdes est-il venu ?, V. BALMAN, 2014.
Écrivain belge, A. BERENBOOM, 2014.
L'éducation et la culture au centre du combat pour la démocratie au Maroc, D. MENSCHAERT, 2014.
Hitler et la franc-maçonnerie, A. DE LA CROIX, 2013.
Le testament de Jean Meslier, P. J. MAINIL, 2013.
Le combat des Lumières, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal, L. DA SILVA, 2013.
L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains, G. RINGLET, 2013.
Après... ou le silence des hommes, M.-P. HAAR, 2013.
L'antisémitisme ?, W. DE WINNE, 2013.
Humour et identité, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?, C. RÉVAUGER, 2012.
L'au-delà, X. DE SCHUTTER, 2012.
Les catholiques belge et la franc-maçonnerie, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
Commémorer Jean-Jacques Rousseau, R. TROUSSON, 2012.
L'histoire des sciences en Belgique, J.C. BAUDET, 2012.
Sur cette pierre, je bâtirai mon Église, W. DE WINNE, 2011.
Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII^e siècle, S. DERUETTE, 2011.
Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement, R. VERMEIRE, 2011.
Les créationnismes, P. J. MAINIL, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. RYZIGER, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. DE WINNE, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. CHABOT, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. AISEAU, 2010.
Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. LOURVAN, 2010.
Les noms de famille, J. GERMAIN, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. LOIR, 2010.

- L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie*, G. AISEAU, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. TROUSSON, 2010.
La Flandre aux flamands, P. STÉPHANY, 2010.
Vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. WILLEMART, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. NAMUR, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. BOCKSTAELE, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, C. LOIR, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 2^e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 3^e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. AISEAU, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. AISEAU, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
La spiritualité, ANONYME, 2008.
L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient, Ch. COUTEL, 2008.
L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La mort médicalisée, une humanisation ?*, F. DAMAS, 2014.
La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?, A. ADRIAENSSENS, 2013.
Le Centre de pathologie sexuelle masculine, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
Les ASBL, dix ans après la loi de 2002, J.-F. ISTASSE, 2013.
Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen, A.-N. CYDZIK, 2013.
L'école rwandaise de l'avenir, R. LUFF, 2012.
Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public, D. SURLEAU, 2012.
La méditation : une médecine d'avant-garde ?, T. JANSSEN, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, CEDEP, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garantie les prévient, D. LANDENNE, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. JANSSEN, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. BRODSKY, 2010.
Mutilations génitales, J. CHEVALIER, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. BROUYAUX, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Saint Georges : du martyr victime innocente au guerrier héros triomphant*, C. HENNEGHEN, 2014.
Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme,
M. DE COSTER, 2013.
Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...

- C. DUPRÉ, 2013.
Sexe, prostitution et contes de fées, C. FRANÇOIS, 2012.
La jalousie n'est pas une preuve d'amour, J. LAOT, 2012.
Le terrorisme amoureux, M.-C. CARDINAL, 2011.
Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
À nouvelles familles, nouvelles morales, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?, G. VERZIN, 2010.
Problèmes de la drogue, C. SOMERHAUSEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. BRODSKY, 2008.
Parents de toxicomanes..., A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. MANÇO, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. CONRADT, 2008.
Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Le citoyen, son événement et l'histoire : le champ des possibles*, L. VANIN, 2014.
Citoyenneté et démocratie : un défi essentiel pour l'Alpha, S. PINCHART, 2014.
Vers la fin de l'autorité, F. DE SMET, 2012.
L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité, A. AOUATTAH, 2012.
Pour une spiritualité citoyenne, E. DE BEUKELAER, 2012.
Sociologie et franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2012.
La démocratie dans le monde arabe, I. SAFAR, 2012.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Éduquer à la citoyenneté démocratique, M. VOISIN, 2011.
Un strip-tease attristant, R. POMMIER, 2011.
Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Les droits de l'homme et le droit international public, F. RYZIGER, 2010.
L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. COUTEL, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. DOUMEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
L'origine de la liberté, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. MANÇO, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.

Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

Défense de la francophonie

Valoriser la spécificité du français face à la mutation du paradigme linguistique, R. RENARD, 2015.

La Constitution belge et la laïcité

La Belgique, un État laïque ?, M. SAYGIN, 2015.
De l'urgence de définir une « laïcité à la belge » ?, C. CHEREF-KHAN, 2015.
La Belgique est-elle laïque ? À propos du livre de Jean-Philippe Schreiber, 2015.
Convergences et divergences, 2015.
Diverses questions en suspens, 2015.

De l'indignation à l'action

Paradis fiscaux et blanchiment : une vérité cachée, E. VERNIER, 2015.
La transformation sociale, P. BEAUVILLARD, 2015.
Politique, franc-maçonnerie : des formes différentes d'engagement ?, J. M. QUILLARDET, 2015.
Changez-vous !, P. MASSE, 2015.
Quand la technologie s'en mêle..., P. PENET-AVEZ, 2015.
L'enseignement abandonné..., D. MORFOUACE, 2015.
Volonté humaniste et espoirs, J. P. LEGAY, 2015.
Indignation, quand tu nous tiens..., J. M. QUILLARDET, 2015.

La condition féminine

La religion et la femme, Agora Pensée libre, 2015.
Vous avez dit parité ?, Agora Pensée libre, 2015.
Combattre la régression par l'éducation, Agora Pensée libre, 2015.
Les femmes et la croissance économique, Agora Pensée libre, 2015.
Situation des femmes africaines, Agora Pensée libre, 2015.
Lettre à ma mère, P. SAYINZOGA, 2015.

Réflexion à propos de l'islam

Le sacrifice d'Abraham et l'abattage rituel : penser et vivre « notre » islam dans la modernité ?,
C. CHEREF-KHAN, 2015.
Penser et vivre l'islam en démocratie : un enjeu de civilisation ?, C. CHEREF-KHAN, 2015.
La viande halal ?, O. A. RALET, 2015.
Islams, islamismes et laïcités... comment mieux vivre ensemble ?, C. CHEREF-KHAN, 2015.
L'esclavage sexuel, O. A. RALET, 2015.
La tentation djihadiste, M. BOUAZZI, 2015.
Entre islam libéral et islam conservateur : où se situent les musulmans belges ?,
C. CHEREF-KHAN, 2015.
– Introduction
– Partie 1
– Partie 2
– Partie 3
– Questions — Réponses

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

